


Quel type de placement choisir ?

Cloutier, Jean-François . Les Affaires . 17-10-2009

Tags :



Les caractéristiques des différents types de placement

	Fonds communs	Fonds négociés en Bourse	Actions
Frais de gestion	Élevés	Faibles	Nuls
Faciles à échanger à court terme	Non	Oui	Oui
Niveau de diversification de l'actif	Élevé	Moyen	Faible
Niveau de connaissance requis	Faible	Moyen	Élevé
Facilité d'évaluer le rendement	Non	Oui	Oui
Potentiel d'appréciation	Lié au marché	Lié à un secteur, à un indice ou à un marché	Lié à une entreprise
Possibilité d'investir une petite somme régulièrement sans frais	Oui	Non	Non

Tenté de gérer vous-même vos placements ? L'aventure peut être rentable, mais exige de la rigueur. Cette série de six articles vous donnera tous les outils pour éviter de coûteuses erreurs.

2 de 6

Que vous soyez néophyte ou expérimenté, audacieux ou prudent, l'important est de choisir un produit financier qui convient à votre profil d'investisseur.

Les fonds communs ont beau prélever des frais de gestion élevés, ils constituent une bonne solution pour l'investisseur débutant qui souhaite gérer ses placements en ligne. Pour l'épargnant qui s'intéresse de plus près au monde boursier, les fonds négociés en Bourse représentent une solution attrayante. Et pour le mordu des marchés financiers, les actions d'entreprise sont l'outil à privilégier dans un compte en ligne.

Les fonds communs, idéaux pour les néophytes

Glenn LaCoste, président de la firme-conseil Surviscor, est prompt à souligner les nombreux désavantages des fonds communs. Au Canada, les frais de gestion sont parmi les plus élevés du monde. Il est difficile d'échanger des titres au quotidien et il est ardu de comparer leur rendement sur une base régulière avec des indices de référence.

Malgré cela, M. LaCoste pense que les fonds communs ont leur place dans certains portefeuilles. "Les gens qui connaissent peu la Bourse et qui font peu d'opérations gagnent à acheter ce genre de produits et à les conserver longtemps", affirme-t-il.

En effet, les fonds communs sont des instruments très réglementés qui risquent peu de subir des baisses radicales indépendantes des mouvements généraux du marché, souligne M. LaCoste. Un fonds commun,

même spécialisé dans un secteur d'activité ou un marché géographique, est obligé de contenir une plus grande variété de titres qu'un fonds négocié en Bourse, explique-t-il.

Autre avantage, surtout pour l'investisseur qui veut acheter des parts régulièrement : la plupart des fonds communs ne prélèvent pas de frais à l'achat. On peut par exemple choisir d'investir 50 ou 100 \$ par semaine dans un fonds commun sans avoir à déboursier de frais de transaction.

Fabien Major, conseiller en sécurité financière, souligne aussi que les fonds communs activement gérés hors REER ou CELI offrent un avantage fiscal. Vous ne payez pas d'impôt sur les transactions qu'effectuent les gestionnaires à l'intérieur de ce fonds, et le gestionnaire peut rééquilibrer le fonds sans conséquence fiscale immédiate.

Les fonds négociés, une bonne façon de s'initier au marché boursier

Les fonds négociés en Bourse (FNB) sont d'une autre nature. Ils s'apparentent davantage à des actions et conviennent à des investisseurs qui souhaitent adopter eux-mêmes une approche de placement active.

Par exemple, les FNB n'imposent pas de pénalités si vous conservez vos parts moins de 90 jours, ce qui permet d'appliquer une stratégie de placement à court terme. Vous pensez que le prix de l'or va monter ? Vous pouvez acheter un FNB spécialisé dans le secteur aurifère. Si le prix l'or grimpe le lendemain, vous pourrez vendre aussitôt vos parts et encaisser un gain. Il y a des FNB spécialisés dans la plupart des secteurs d'activité et marchés géographiques.

Les FNB peuvent être plus concentrés que les fonds communs dans une catégorie de titres. Cela accroît le risque d'une baisse brutale du cours de vos parts, mais augmente aussi le potentiel de gain, souligne Glenn LaCoste.

Par ailleurs, leurs frais de gestion sont peu élevés.

Attention, cependant : l'épargnant peut facilement se méprendre sur les caractéristiques des FNB. Certains fonds disent reproduire le prix du pétrole, mais sont aussi dotés d'un effet de levier qui redouble quotidiennement la hausse ou encore la baisse du prix de l'or noir. D'autres peuvent laisser croire qu'ils reproduisent le cours de l'or, mais on se rend compte à l'examen qu'ils reflètent plutôt le cours des sociétés aurifères.

Les actions : pour les pros

L'achat d'actions individuelles s'adresse à une troisième catégorie d'investisseurs : ceux qui connaissent assez la Bourse pour être capables de reconnaître les meilleures entreprises et de se constituer eux-mêmes un portefeuille équilibré.

Investir en Bourse est risqué, puisqu'un titre peut rapidement chuter pour diverses raisons (parfois indépendantes du rendement de l'entreprise dans laquelle vous avez investi). Et bien sûr, à l'inverse, le cours du titre peut exploser.

"N'investissez que dans ce que vous connaissez", prévient Fabien Major.

Votre succès à la Bourse dépendra beaucoup du temps que vous consacrerez à la recherche et au suivi des entreprises dans lesquelles vous avez placé de l'argent.

"Malheureusement, peu d'investisseurs autonomes achètent les actions d'une entreprise en fonction de

critères fondamentaux", déplore M. Major.

DE NOMBREUX OUTILS EN LIGNE

Les sites des firmes de courtage fournissent une mine d'informations pour qui veut investir dans les fonds communs, les fonds négociés en Bourse ou les actions.

Les courtiers en ligne n'ont pas le droit de conseiller explicitement l'achat ou la vente d'un titre, mais plusieurs attirent quand même l'attention sur certains titres à surveiller.

En outre, grâce aux portefeuilles guidés qu'offrent des courtiers (en fonction de différents profils d'investisseur), vous disposez de modèles pour constituer un portefeuille diversifié et adapté à vos besoins.

jean-francois.cloutier@transcontinental.ca